

8 mars : La Ville de Paris lance un plan d'actions en faveur de l'égalité dans la culture

La Ville de Paris se mobilise au quotidien dans la lutte pour les droits des femmes. Anne Hidalgo a choisi de consacrer l'édition 2018 de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes à la place des femmes dans la culture. Lors d'un colloque organisé aujourd'hui à la Maison des Métallos, Bruno Julliard et Hélène Bidard ont annoncé la mise en place d'un plan d'actions en faveur de l'égalité dans le monde de la culture.

Lors des tables rondes organisées à la Maison des Métallos en présence d'acteurs·trices culturel·le·s, d'artistes, de chercheur·se·s et de représentant·es de la société civile, Bruno Julliard, Premier adjoint à la Maire de Paris et Hélène Bidard, adjointe à la Maire, ont annoncé la mise en place d'un plan d'actions en faveur de l'égalité femmes/hommes dans le secteur de la culture. Ce plan qui trace les grandes lignes de l'action municipale sera enrichi et déployé jusqu'en 2020.

« Nous sommes particulièrement attentifs à la question de l'égalité dans le secteur culturel. Depuis 2014, 12 femmes ont été nommées à la direction d'équipements culturels de la Ville, sur 22 nominations. A travers ce plan d'actions, la Ville de Paris poursuivra sa mobilisation pour s'assurer de la juste représentation des femmes et de l'égalité des droits dans le monde des arts et la culture à Paris », selon Bruno Julliard, Premier adjoint à la Maire de Paris en charge de la culture.

Pour Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes/homme, « le monde des arts et de la Culture est le lieu de nos représentations et de nos imaginaires. Il est malheureusement encore trop marqué par la domination masculine. Mettre en place ce plan pour une égalité réelle dans la pratique mais aussi dans la gestion des espaces et des lieux culturels parisiens est essentiel pour continuer à faire de Paris une ville d'égalité et inclusive ».

Le plan se déclinera autour de quatre grands axes, qui ont vocation à être développés avec l'ensemble des équipements culturels de la Ville de Paris :

Lutter contre les stéréotypes à travers l'éducation et l'enseignement artistique

-Définition d'un programme de sensibilisation à destination du public parisien dans les conservatoires avec la mise en place d'ateliers de découverte de disciplines et d'instruments ; et

dans les bibliothèques à travers la publication systématique de bibliographies jeunesse non stéréotypées et l'acquisition de livres jeunesse non stéréotypés.

-Réalisation d'un plan de formation spécifique à destination des personnel-le-s de la ville sur la lutte contre les stéréotypes

Garantir l'égalité professionnelle, salariale et l'accès aux postes de direction.

-Accompagnement des candidatures féminines dans les concours de la fonction publique permettant l'accès à des postes de direction.

-Poursuite de la politique de nomination paritaire des directions des équipements culturels.

-Candidatures d'équipements culturels municipaux à la labellisation « Egalité » auprès de l'AFNOR.

Valoriser et promouvoir la création artistique féminine des femmes

-Développement de la dénomination féminine des équipements culturels ;

-Collaboration avec les opérateurs culturels (musées, théâtres, salles de concerts, orchestres) à travers les conventions d'objectifs afin d'intégrer la place des femmes artistes et la diffusion de leurs œuvres comme priorité.

Réaliser des statistiques sexuées pour rendre visible les inégalités et élaborer un diagnostic sur les inégalités observées sur le territoire parisien

Contact presse : Fiona Guitard / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61